

# Congrès AFSP 2009

## Section thématique 49

### Une science politique camérale : Pratiques et contraintes du champ politologique au Maghreb

#### Axe 1

**Michel Camau (IEP d'Aix-en-Provence)**

[michel.camau@iep-aix.fr](mailto:michel.camau@iep-aix.fr)

#### **Configurations politiques et science politique au Maghreb**

La science politique s'est-elle jamais pleinement constituée en discipline autonome au Maghreb ? Rien n'est moins sûr, tant sur le plan épistémologique qu'institutionnel.

L'inventaire des revues s'avère à cet égard un indicateur utile bien que non exclusif. A l'exception d'une revue marocaine indépendante et de parution irrégulière<sup>1</sup>, le label « science politique » est annexé par des revues dominées par les juristes<sup>2</sup>, qui offrent peu de place aux politologues. Ceux-ci sont épisodiquement hébergés par des revues de sciences sociales, voire d'économie, abstraction faite des revues étrangères. La tendance est qualifiable de lourde dans la mesure où elle s'est accusée au fil des décennies.

Le déficit de la science politique au Maghreb en termes de professionnalisation et d'institutionnalisation (Easton, Gunnell, Stein, 1995) n'a été pensé comme carence ou problème qu'à partir de la fin des années 1980. Des politologues sans science politique instituée constataient et dénonçaient alors la saturation des sciences sociales par la politique et corrélativement l'indifférenciation du champ politologique (Addi, 1991 ; Ennaji, 1991 ; Kerrou, 1991 ; Saaf, 1991 ; Zghal, 1991). Vingt ans après, l'Arlésienne serait toujours au répertoire, si l'on en juge par la formulation de nouvelles critiques sur l'hétéronomie, voire la « caméralisation », de la science politique. Néanmoins c'est une nouvelle pièce qui se joue, compte tenu de la transformation de la structure scénique elle-même.

Quand bien même elles se distancient de leurs origines camérales, les sciences sociales en général et la science politique en particulier, participent de « dispositifs » inscrits « dans un jeu de pouvoir » et liés « à une ou à des bornes de savoir, qui en naissent mais, tout autant le conditionnent » (Foucault, 1977). Elles sont parties prenantes d'un « réseau » d'éléments hétérogènes qui dessine une configuration de pouvoir et de savoir, en fonction d'un impératif stratégique dans une conjoncture donnée. Au Maghreb, les sciences sociales se sont construites, en interaction avec l'héritage de « 125 ans de sociologie maghrébine » (Berque, 1956), dans le cadre d'un dispositif développementaliste caractérisé par « la politique de la transition » au sens de « politique de création sociale » (Gellner, 1967). Le procès de la science politique des années 1980 intervenait alors que ce dispositif avait atteint son point de rupture et faisait place à un autre, axé sur le schème de la gouvernance. Le nouveau procès en hétéronomie tire sa signification et sa portée de cette nouvelle configuration.

---

<sup>1</sup> *Al-Mağalla al-mağribiyya li- 'ilm al-iğtimā' as-siyāsī* (« Revue marocaine de sociologie politique ») Cette revue de langue arabe éditée à Casablanca est dirigée par Mohammed Darif, politologue spécialisé sur la question de l'islamisme politique.

<sup>2</sup> *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, publiée par la Faculté de droit et des sciences économiques d'Alger, puis par l'Institut de droit et des sciences administratives Ben Aknoun (et enfin par la Faculté de droit d'Alger. *Revue juridique politique et économique du Maroc*, publiée par la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat-Agdal (depuis 1976). Mentionnons également *Idara*, revue publiée par le Centre de Documentation et de recherches Administratives de l'ENA d'Alger (depuis 1991).

## *L'émergence de la science politique comme problème à la fin des années 1980*

A défaut de s'être constituée en discipline, la science politique a émergé comme problème au tournant des années 1980-90. En quels termes le problème était-il posé ? Quel en était l'arrière-fond ?

Au Maghreb, comme ce fut d'ailleurs longtemps le cas en France, la « science politique » (ou les « sciences politiques ») correspondait, sur le plan institutionnel, à un sous-produit du droit public et en pratique, à un domaine non professionnalisé. Ainsi, Abdallah Saaf (1991) relevait-il les faiblesses de tous ordres d'une supposée science politique marocaine « investie principalement par les juristes ». Il en soulignait « le retard » par rapport aux autres disciplines des sciences sociales, enclines à investir la politique et à la « traiter comme un prolongement naturel de leur savoir ». La science politique, s'interrogeait-il, « serait-elle tout au plus une honorable raison sociale que quiconque peut s'estimer en droit de pratiquer : journalistes, diplomates, professeurs de droit, d'économie, d'histoire, de philosophie, etc. ? ». Défenseur d'une professionnalisation de la science politique, A. Saaf exerçait au sein d'une faculté de droit. Sa situation était sans équivalent en Algérie et Tunisie. Certes, des spécialistes de droit constitutionnel entendaient y faire œuvre de science politique mais en l'annexant à la science juridique, ce que précisément A. Saaf contestait. Dans ces deux pays, c'est à partir des instances universitaires de sociologie que se faisaient entendre les rares prises de parole en faveur d'une professionnalisation de la politologie. Du moins, concernant l'Algérie, Lahouari Addi (1991) regrettait-il une dispersion des « préoccupations universitaires en matière de sociologie politique » dans les diverses disciplines des sciences sociales. « La sociologie politique, écrivait-il, a logé, en quelque sorte dans toutes ces disciplines sans pouvoir s'autonomiser formellement ».

Au-delà du constat de l'absence ou de l'inconsistance disciplinaire de la science (ou sociologie) politique, les deux diagnostics avaient pour trame commune la question de la relation entre l'autonomie de la discipline et celle du politique. La constitution et le développement de la science politique en tant que discipline distincte et autonome ont partie liée, d'un point de vue épistémologique, avec le principe de l'autonomie de la politique. Cette science de la politique - *the science of politics* (Weisberg, 1986)- importe concepts et méthodes (elle est une sociologie politique) et son autonomie, à cet égard, s'avère relative. Dans les pays du Maghreb, son autonomie s'avèrerait des plus faibles au point de se cantonner dans un rôle de figurant et d'abandonner l'élucidation des phénomènes politiques aux autres sciences sociales.

Ce déficit se prête à plusieurs types d'interprétation non exclusifs les uns des autres ; en eux-mêmes, ils n'ont rien de spécifiquement maghrébins et constituent des passages obligés de toute réflexion sur la connaissance du politique.

Une première explication tiendrait aux limites intrinsèques d'un projet disciplinaire postulant un domaine du politique, envisagé comme « une province de la vie collective » (Lenclud, 1988). La différenciation d'une science politique<sup>3</sup> sur la base d'une sphère particulière dite « politique » participerait de représentations de la coexistence humaine propre à des sociétés, les sociétés occidentales modernes, qui se pensent culturellement et/ou politiquement sur le mode de la spécialisation. Cette mise en opposition, parfois caricaturale, d'une démarche censée confiner le politique à « une sphère d'activités livrant à l'intérieur d'elle-même tout son sens » avec une approche totale refusant de réduire la politique à « ce qui est politisé » ne cesse de sous-tendre débats et controverses. Elle a récemment nourri une polémique au sein du champ politologique français, dont la presse s'est fait l'écho (Zappi, 2009). Dans le contexte maghrébin elle offre prise à l'objection de spécificité, autrement dit à l'argument suivant lequel la matrice culturelle des sociétés en cause s'opposerait au mode de pensée postulant l'autonomie du politique. C'est précisément cette objection qu'Abdallah Saaf entendait lever lorsqu'il récusait une science politique-croupion. Il proposait, en effet, de « prospecter l'hypothèse d'une politique relativement autonome, ne serait-ce qu'à titre expérimental, et de statuer sur la question de la spécificité du politique marocain, non pas comme une donnée en soi, sui generis, mais au travers d'une démarche comparatiste dûment élaborée avec les autres systèmes politiques dans le monde. »

Ce programme de mise à l'épreuve de la relation entre culture et politique esquissait les fondations intellectuelles d'une science politique autonome. Mais le comparatisme qu'il préconisait n'était-il pas de

---

<sup>3</sup> G. Lenclud (1988) se référait en fait aux « sciences du politique ».

nature à mettre en évidence un autoritarisme politique apparemment peu propice au déploiement d'une science politique autonome ? S'opère ici un déplacement du débat sur une question différente, bien que connexe, celle de la relation entre « régime et discipline », qui en son temps fit l'objet d'un important ouvrage collectif (Easton, Gunnell, Stein, 1995). Les éditeurs de celui-ci soulignaient, dans leur introduction, « l'interaction entre des forces internes et des forces externes » dans le développement de la science politique et en venaient à considérer celle-ci comme « la science de la démocratie » en raison des liens historiques très étroits entre cette discipline et la démocratie libérale. Bien que cette formulation pût suggérer une sorte de loi conditionnelle régissant les relations entre la discipline et le régime démocratique, leurs conclusions s'avéraient beaucoup plus nuancées. Lahouari Addi se situait sur ce terrain lorsqu'il imputait l'inexistence d'une sociologie politique proprement dite en Algérie à « l'absence de liberté politique » : « la compétition pour le pouvoir politique est déclarée illégale; or l'objet de la sociologie politique est précisément, la compétition pour le pouvoir, c'est-à-dire que l'objet même de la sociologie politique est illégal ». L'argument ne manquait pas de poids. Mais force est de considérer que sous d'autres cieux l'autoritarisme, loin de constituer un obstacle au déploiement d'une science ou sociologie politique, a été l'occasion de son émergence. Ainsi, Silvia Sigal (1995) observe-t-elle qu'en Argentine la science politique s'est autonomisée dans les années 1960 suite aux coups d'Etat militaire. Elle a trouvé dans l'autoritarisme un sujet permettant de constituer la politique (*politics*) en champ d'étude autonome, libéré tout autant du schème sociologique du développement et des classes sociales que de celui de l'impérialisme et de l'exclusion. C'est dire que la variable régime, si importante soit-elle, n'explique pas tout. Du moins, sa portée est-elle fonction de la complexité de situations dont les sociologues et politologues sont également parties prenantes.

La science politique n'est point la simple victime collatérale d'une politique/*politics* autoritaire. Son hétéronomie procède de « l'interaction entre des forces internes et externes » ou, comme disait Bourdieu (1995), d'un cours du jeu opposant « le principe scientifique et le principe politique » au sein du champ scientifique.

A vrai dire, au-delà de la science/sociologie politique, le débat de la fin des années 1980 portait d'une manière plus générale sur les relations entre science et politique. Mohamed Kerrou (1991) pointait la difficulté d'« être sociologue dans le monde arabe », compte tenu de la fragilité de la frontière entre science et politique dans les pays de la région. Tout comme L. Addi, il notait une surpolitisation des *social scientists* significative de l'hétéronomie des sciences sociales. Mais il s'en prenait moins aux régimes (sans pour autant les exonérer de toute responsabilité) qu'aux sociologues eux-mêmes. « L'imaginaire » de ces derniers tendrait à se réduire à « une science de la surdétermination du social par le politique ou pis encore par l'économique conçus comme causes toujours premières, d'où la surestimation de l'importance du rôle de l'Etat et la négligence des enchevêtrements profonds des relations et des représentations sociales ». De même, Mohamed Ennaji, dans un bilan critique de la « science sociale au Maroc » (1991) relevait que « l'intellectuel ne se pense pas en dehors du circuit étatique ou para-étatique, le langage du pouvoir est le sien ». Il succomberait ainsi facilement aux séductions et manœuvres de la société politique qui l'absorberait et le transformerait en notable. Pour sa part, Abdelkader Zghal (1991), maniant l'autocritique (du « nous »), soutenait que les sociologues arabes en général et tunisiens en particulier étaient des « positivistes sans avoir lu Auguste Comte et des « marxistes objectifs » (Laroui, 1967) n'ayant qu'une « connaissance souvent superficielle de l'œuvre de Marx ». D'où, estimait-il, leur « attitude critique mais fondamentalement pro-étatique ».

Lorsqu'ils déploraient ainsi les épousailles des sociologues avec le politique et son discours ou avec l'Etat, Mohamed Kerrou, Mohamed Ennaji et Abdelkader Zghal s'employaient à montrer comment les scientifiques eux-mêmes contribuaient directement à « la domestication du savoir sur la société » (Bellil, 1987). Sous cet angle, le problème de la science politique ne s'avèrerait qu'un aspect d'un problème plus large affectant l'ensemble des sciences sociales. Son déficit d'institutionnalisation et de professionnalisation ne serait que le corollaire d'une prédominance du « principe politique » au sein du champ des sciences sociales : une « absolutisation de la légitimité (...) avec pour effet d'installer comme impensé ou indicible au cœur [du projet des sciences sociales] la réalité même du pouvoir, que celui-ci s'exerce au nom du Peuple, de la Révolution, de la Monarchie ou de l'Islam » (Roussillon, 2002).

Le tableau avait pour toile de fond le dispositif développementaliste de « la politique de la transition », expressément et vivement dénoncé par plusieurs des auteurs précités (Bellil, 1987 ; Kerrou, 1991 ; Zghal,

1991). Ce dispositif s'était construit et déployé bien au-delà du seul Maghreb dans une séquence historique ouverte aux lendemains de la seconde guerre mondiale. Sa rationalité, d'un point de vue stratégique, résidait dans une problématique du « Tiers-Monde » et des « Nouveaux-Etats » axée sur le « gap économique » et social. Elle a connu des variantes en fonction des différences de contexte et de modes d'énonciation : le « processus de transition » des sociétés traditionnelles vers la modernisation (par exemple, M.I.T. Study Group, 1967), la « transition socialiste » (Leca, 1968), la transition au capitalisme industriel dépendant (Collier, 1979). Ces déclinaisons plurielles ont produit un « champ de scientificité » (Foucault, 1977) oscillant entre d'une part les explications et interprétations de type infrastructurel et d'autre part le rôle de l'Etat comme agent de transformation économique et sociale. Elles entraient ainsi directement en phase avec les pratiques et objectifs affichés des gouvernements et organisations internationales dispensatrices d'aide : l'accent était mis sur les *policies* censées favoriser la mobilisation sociale tandis que la politique-*politics* était réduite à la portion congrue.

L'insertion des sciences sociales maghrébines dans ce dispositif<sup>4</sup> a emprunté des formes différenciées, irréductibles à un prêt-à-porter épistémique ou gouvernemental. Force est de constater les importantes variations de paradigmes d'un pays à l'autre<sup>5</sup>.

Tant en Tunisie qu'au Maroc, la « sociologie rurale » apparaît au cœur des fondations, dans les années 1960, des orientations de la recherche sociologique. Mais, comme nous le verrons, la signification et la portée du phénomène diffère profondément d'un pays à l'autre.

En Tunisie, les débuts du Centre d'études et de recherches économiques et sociales (CERES) ont été placés sous les auspices de la « sociologie rurale ». Fondé en 1962 avec le soutien de la Fondation Ford (Siino, 2004) mais aussi de l'UNESCO<sup>6</sup>, le CERES a connu un essor étroitement lié à la politique de développement économique et social menée en Tunisie sous l'impulsion d'Ahmed Ben Salah, notamment dans le domaine agricole (la politique dite « des coopératives »). Dès avril 1964, il tenait un « séminaire de sociologie rurale » avec la participation d'Alfred Sauvy, d'Henri Despois, de Jean Poncet et d'Henri Mendras<sup>7</sup>. Ce dernier effectuait alors une mission d'un mois auprès du CERES dans le cadre du « Programme élargi d'assistance technique » de l'UNESCO. Dans son rapport de mission, Henri Mendras écrivait : « Il n'existe sans doute pas dans le Bassin méditerranéen, et même dans les Etats arabes, d'institutions ayant des possibilités équivalentes. Il faudrait peu pour que le CERES devienne un modèle de centre de recherche fondamentale sur lequel les autres pays pourraient prendre exemple et qui servirait

---

<sup>4</sup> Les quelques lignes qui précèdent ne se bornent qu'à le mentionner. Pour de plus amples commentaires et l'introduction de nuances : (Camau, Massardier, 2008).

<sup>5</sup> Toutes périodes confondues, j'ai consulté les revues suivantes : pour le Maroc, le *Bulletin économique et social du Maroc*, *Signes du Présent*, *Hespéris-Tamuda* et la *Revue juridique, politique et économique du Maroc* ; pour la Tunisie, *Les Cahiers de Tunisie*, la *Revue tunisienne des sciences sociales*, les *Cahiers du CERES*, la *Revue d'histoire maghrébine : époque moderne et contemporaine* et la *Revue tunisienne de droit* ; pour l'Algérie, la *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques* et *Insaniyat : revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*. En procédant à ce dépouillement, je projetais initialement de recenser les articles de science politique (entendue ici comme « science de la politique/*politics*). L'exercice apparemment vain est néanmoins instructif dans la mesure où il met en évidence le contraste entre d'une part, le nombre restreint de ce genre d'articles et le volume considérable de ceux consacrés aux *policies* (par les sociologues, géographes, économistes et démographes) et aux études historiques (réformisme du XIX<sup>e</sup> siècle, acteurs politiques de la société coloniale et mouvement national).

J'ai également pris en compte les apports du projet ESTIME (Evaluation of Scientific, Technology and Innovation Capabilities in Mediterranean countries) piloté par l'IRD et financé par la Commission européenne de septembre 2004 à février 2007. Ce projet-ci a donné lieu notamment à un « essai bibliométrique » sur les sciences humaines et sociales au Maghreb à partir du fonds de la bibliothèque de la Fondation Al Saoud de Casablanca (Waast, Rossi, Richard-Waast, 2007). Il a également été possible de prendre connaissance, toujours dans le cadre de ce projet d'un « rapport intermédiaire » sur un « état des lieux » des sciences sociales en Algérie (Benguerna et al., 2006 ; repris dans Benguerna, Lamria, 2007). D'autres études conduites dans le cadre de projet sont également disponibles mais d'un moindre apport sur le plan bibliométrique (El Kenz, 2004 ; Kleiche-Dray, 2007 ; M'henni, 2007). Je n'ai pu encore consulter les résultats de l'évaluation du système marocain de recherche dans le domaine des sciences de l'homme et de la société, officiellement lancée en mars 2005 et dont la réalisation a été confiée à Mohammed Cherrkaoui, directeur du GEMAS (CNRS-Paris Sorbonne). Cette évaluation semble très proche de son achèvement (Cherkaoui, 2008), si elle n'est déjà achevée.

<sup>6</sup> Qui a financé sur contrat une recherche sur « les pré-conditions sociales de l'industrialisation » (Mendras, 1964). Les résultats de cette recherche ont été publiés sous ce même titre (Bouhdiba, Sebag, Camilleri, 1968).

<sup>7</sup> Les « actes » de ce séminaire ont été publiés dans le numéro 2, février 1965, de la *Revue tunisienne des sciences sociales*.

de zone de rayonnement et de lieu de formation pour toute une région du globe. En effet, les problèmes tunisiens sont exemplaires des problèmes de développement dans cette région » (Mendras, 1964). H. Mendras insistait sur la nécessité pour le CERES de s'orienter « vers la recherche fondamentale de longue haleine ». Toutefois, compte tenu des besoins « pressants » de la Tunisie, il invitait à faire porter cette recherche fondamentale « sur les problèmes actuels du pays, et par conséquent de choisir des thèmes dans le champ largement défini par le titre 'Changement social et croissance économique' ». L'approche développementaliste, par la suite très sévèrement reprochée au CERES (Kerrou, 1991), était, pour ainsi dire, déjà là, s'imposant comme une évidence à la plupart des acteurs de tous ordres, tunisiens ou étrangers. Elle couvrait, en l'occurrence, dans le rapport d'Henri Mendras, un large spectre qui ne se limitait pas à la sociologie rurale mais lui réservait une place de choix. D'ailleurs, celle-ci devait faire l'objet, peu après, d'une mission d'un autre expert, toujours dans le cadre du « Programme élargi d'assistance technique » de l'UNESCO (Brams, 1965). Il en est résulté l'énoncé d'un programme de recherche du CERES<sup>8</sup> sur « Sociologie du développement agricole en Tunisie ». La problématique formulée dans le document (Brams, 1965) était cadrée en fonction du « plan de développement de l'agriculture tunisienne », de son objectif de « création et (de) maintien de conditions de vie dignes et stables des populations rurales » et du caractère expérimental des « formules » mises en œuvre par ce plan. Il s'agissait, dans une « ambiance de recherche ouverte et opposée à tout sectarisme », de « mettre au point les dispositifs d'observation et de contrôle systématique des sciences sociales qui aideront ainsi à faire un choix raisonné entre les solutions à généraliser ». La prudence de langage, de mise alors que l'heure était officiellement au « socialisme destourien » et à l'intrication des structures de l'Etat et du parti (le Néo-destour devenu en 1964 « Parti socialiste destourien »), ne dissimulait pas l'ambition : adosser la recherche à la politique officielle de développement, tout en revendiquant une démarche critique, présentée comme une contribution au succès de cette politique. Le programme de recherche alors proposé esquissait une feuille de route qui entre en résonance avec les travaux du CERES publiés par la suite. Certes, ceux-ci, loin s'en faut, n'ont pas tous porté sur le « développement agricole »<sup>9</sup>. Mais, qu'il s'agisse de l'éducation, du bilinguisme, du planning familial, de l'urbanisation, de l'industrialisation, de l'emploi, des migrations intérieures ou de l'encadrement économique, ils ont, dans leur grande majorité, correspondu à cette même démarche d'analyse critique de la politique (« socialiste ») de développement. Ils pourraient être placés sous un même chapeau « Changement social et *policies* »<sup>10</sup>. Le paradigme susceptible de rendre compte de ces recherches est, d'une certaine manière, politologique alors même que la science politique en tant que discipline était carrément absente. C'est celui de l'élite administrative ou bureaucratique<sup>11</sup>, perçue comme agent du changement social, observée dans le déploiement de son emprise supposée sur la société et critiquée en fonction de l'adéquation/inadéquation de ses interventions au (« vrai ») développement<sup>12</sup>.

Quoi qu'on pense après coup de leur supposée « statolâtrie », ces recherches ont dans l'ensemble su pointer les contradictions et les limites de la politique de développement conduite sous le label de « socialisme destourien » (par exemple : Zghal, 1969 ; Zamiti, 1970 ; Makhoul, 1971). Mais la mise en échec de celui-ci et la réorientation des *policies* auront brisé leur élan en brouillant leur univers de référence. Non seulement la sociologie rurale a perdu de sa force d'entraînement, mais encore la relative homogénéité dont le paradigme de l'élite administrative a pu rendre compte n'a pas longtemps résisté à cette crise.

---

<sup>8</sup> Elaboré en collaboration avec Abdelkader Zghal, chercheur au CERES.

<sup>9</sup> Dans la *Revue tunisienne des sciences sociales*, les articles en rapport avec ce thème sont repérables sur la période 1965-1971, soit du numéro 2 au numéro 27. Ils représentent un peu moins de 20 % du total des articles de la période. Sur cette même séquence, dans les *Cahiers du CERES*, on ne compte qu'un volume en rapport avec ce thème sur les onze publiés. Ajoutons que cette « sociologie rurale » a été le fait non seulement de sociologues mais également de géographes.

<sup>10</sup> « Nous étions une communauté de chercheurs dans le cadre du Centre d'études et de recherches économiques et sociales (le CERES) appartenant à plusieurs disciplines des sciences sociales (des sociologues, des géographes et des économistes) collectivement engagés dans l'évaluation scientifique et critique des réformes de l'Etat tunisien post-colonial » (Zghal, 2008).

<sup>11</sup> Pour un témoignage en ce sens : (Zghal, 2008).

<sup>12</sup> Il va sans dire que faire état du paradigme de l'élite administrative ou bureaucratique ne signifie pas que la majorité de ces travaux relèverait d'une sociologie des élites. Le paradigme est ici envisagé suivant « le modèle analogique de l'exemple » : « plus semblable à l'allégorie qu'à la métaphore, le paradigme est un cas singulier qui n'est isolé du contexte dont il fait partie que dans la mesure où présentant sa propre singularité, il rend intelligible un nouvel ensemble dont il constitue lui-même l'homogénéité ». (Agamben, 2008, p. 19).

Hors du versant « changement social et *policies* », une autre dynamique de recherche a pris son essor, avec pour centre d'intérêt, la politique/*politics* mais sous un angle historique n'abordant qu'indirectement la séquence ouverte par l'indépendance tunisienne. Autrement dit, elle a été le fait d'historiens promouvant une nouvelle histoire sociale et politique du réformisme, de la société coloniale et du mouvement national. Ce courant s'est cristallisé durant les années 1970 autour des *Cahiers de Tunisie*, « revue de sciences humaines » fondée en 1953 par l'Institut des hautes études de Tunis et devenue à partir de 1960 le support éditorial de la Faculté des lettres et des sciences humaines de Tunis. Bien que constituant un département au sein de cette Faculté, la sociologie n'a occupé qu'une place des plus réduites au sein des *Cahiers de Tunisie*. En revanche, la discipline historique y a régné durant une décennie lorsque cette revue était dirigée par Béchir Tlili, représentant d'une historiographie critique récusant la coupure entre histoire moderne et contemporaine ainsi qu'entre faits culturels et politiques (Tlili, 1978, 1984 ; Ben Hamida, 1988). Sous une autre forme, le paradigme était encore celui de l'élite, non point bureaucratique mais culturelle et politique. L'histoire devenue refuge de la politologie ? Il le semble bien au vu d'un faisceau de recherches éclairant les soubassements de la *polity* tunisienne et se distanciant de la *doxa* de l'élite au pouvoir.

Ainsi que nous l'avons laissé entendre, les fondations de la recherche sociologique au Maroc dans les années 1960 ont elles-aussi partie liée avec la sociologie rurale. Mais contexte, problématique et trajectoire diffèrent profondément d'un pays à l'autre, en dépit d'une commune insertion dans un dispositif développementaliste de construction de l'Etat.

Sur le plan institutionnel, les sciences sociales marocaines n'ont pas connu l'équivalent du CERES, pas plus qu'elles n'ont été confrontées d'emblée à une politique de développement aussi cadrée, intensive et systématique que le « socialisme destourien ». Lorsque l'Institut de sociologie de l'Université de Rabat est né, à l'automne 1960, le gouvernement Ibrahim, porteur d'un projet « socialiste » de développement, avait été révoqué quelques mois plus tôt. Au demeurant, cet Institut, conçu comme structure d'enseignement et de recherche, ne disposait toujours pas de département de recherche, trois ans après sa création. Tout comme le CERES de Tunis, l'Institut de sociologie de Rabat a fait l'objet d'une mission d'expertise dans le cadre du « Programme élargi d'assistance technique » de l'UNESCO. Mais, dans le cas d'espèce, l'expert, qui avait dirigé l'Institut durant une année, était loin de proposer un programme de recherche. Son rapport (Conne, 1964) dressait un état des lieux caractérisé par la faiblesse des moyens financiers et logistiques, l'absence de corps enseignant, le nombre limité d'étudiants et l'inexistence de la recherche. En la matière, il se bornait à des considérations de bon sens sur la complémentarité nécessaire de l'enseignement et de la recherche ainsi que sur le rôle de celle-ci au service du développement dans un contexte de « tensions » entre tradition et modernité: « Le développement rapide des pays qui, depuis peu, ont recouvré leur indépendance s'accompagne d'une croissante prise de conscience des valeurs héritées de la tradition, comme des tensions qui naissent de la mise en place d'institutions nouvelles. Les sciences socio-culturelles ont pour fonction de formuler, de manière plus vigoureuse, de telles prises de conscience, mais ces sciences n'y parviendront qu'à condition de suivre avec une attention scrupuleuses les transformations en œuvre de la société nationale ». L'Institut de sociologie ne pouvait trouver dans ce type de réflexions les ressorts d'un dynamisme. Sous la direction d'Abdelkébir Khatibi, il les a recherchés dans une approche critique –de « double travail critique » (Khatibi, 1972)- en phase avec le marxisme de la chaire dominant en France. Il aurait pu éventuellement s'orienter vers des travaux sur les élites marocaines, si l'on en juge d'après l'esquisse d'une recherche présentée par son directeur (Khatibi, 1968)<sup>13</sup>. Mais il s'est davantage développé dans le domaine de l'enseignement que dans celui de la recherche (Roussillon, 2002), avant d'être fermé sur décision royale en 1970. Bien qu'elle ait pu être présentée comme une interdiction de la sociologie au Maroc cette mesure coercitive n'a pas empêché l'essor d'une recherche sociologique qui devait moins à l'Institut de sociologie qu'à la densification de l'équipe constituée de longue date autour de Paul Pascon et implantée à partir de 1969 au sein de l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II. C'est à travers ce courant et son essaimage que la sociologie rurale<sup>14</sup> a été le vecteur du développement de la recherche sociologique et du dynamisme de sa revue

<sup>13</sup> Alors que j'étais secrétaire de rédaction de l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*, A. Khatibi m'avait remis cette note en mains propres. J'avais cru alors comprendre qu'il s'agissait d'un premier document en vue d'un programme de recherche.

<sup>14</sup> P. Pascon a d'ailleurs enseigné la sociologie rurale au tout début de l'Institut de sociologie (Conne, 1964).

emblématique, le *Bulletin économique et social du Maroc*<sup>15</sup>. Le rôle et l'œuvre de P. Pascon ainsi que les circonstances de la constitution du champ sociologique marocain sont suffisamment connus (Bouderbala, 1986 ; Zagdouni, 1986 ; Baduel, 1984 ; Saaf, 1991 ; Roussillon, 2002 ; Waast, Rossi, Richard-Waast, 2007) pour qu'il soit nécessaire d'y revenir ici.

Cette sociologie n'était pas moins attentive aux *politiques* que son homologue tunisienne. Bien que davantage impliquée dans les pratiques de développement, elle faisait preuve d'une plus grande maîtrise dans la définition de ses objets. Le trait se mesure à ses ambitions et apports théoriques qui lui permettaient au demeurant d'intégrer la question du politique dans ses problématiques. Bien sûr, je fais ici référence à la notion de « société composite » avancée par Paul Pascon (Pascon, 1967, 1972 ; Bouderbala, Pascon, 1970) pour penser les contradictions « entre des faits sociaux apparemment hétéroclites » ou « anachroniques » qui « supportent l'innovation et le mouvement même de la société ». Dans le cadre de « la société composite », expliquait-il, le pouvoir d'Etat n'a plus « en mains les moyens d'homogénéiser la société, c'est-à-dire de liquider et de transgresser les survivances ». Dans cette prise de recul avec le canon développementaliste, un espace possible s'ouvrait à une politologie critique, sinon autonome sur le plan disciplinaire<sup>16</sup>. La « société composite » apparaît comme le paradigme susceptible de rendre compte de la dynamique de la sociologie marocaine de l'époque. Pas plus que « l'élite administrative » dans le cas tunisien, cette notion n'affleure dans toute la production. Mais elle est significative d'un type de problématiques du développement et des rapports de pouvoir, se traduisant entre autres par une récurrence thématique telle que celle du *Makhzen*<sup>17</sup>.

L'émergence d'une science politique autonome n'était pas l'affaire de ce courant sociologique qui transcendait les appartenances disciplinaires et les découpages académiques. Néanmoins celui-ci s'est avéré politologique à plus d'un titre. Il a forgé des outils pour l'analyse des relations de pouvoir et constitué un creuset de formation pour une génération de politologues. De plus, il a largement contribué à une prise de parole des sciences sociales dans un espace public sous contrainte – une prise de parole qualifiable, à ce titre, de « politique » – à travers la revue *Lamalif*. Celle-ci a d'ailleurs cessé de paraître en 1988 suite à des pressions des autorités politiques, avec pour prétexte la publication d'un extrait d'un ouvrage sur le *Makhzen* (Pascon, Ennaji, 1988a, b)<sup>18</sup>.

La disparition de ce trait d'union entre la recherche en sciences sociales et un public cultivé relativement large<sup>19</sup> a correspondu à une phase de reflux de la première. Non seulement, le contrôle politique s'avérait plus pesant mais encore un nouveau rapport des forces s'établissait au sein du champ scientifique, au lendemain du décès accidentel de Paul Pascon en 1985. La fin du *Bulletin économique et social du Maroc* et son remplacement en 1988 par *Signes du Présent*, « revue scientifique et culturelle »,<sup>20</sup> témoignaient, à leur manière, de l'amorce de recompositions et de réorientations<sup>21</sup>.

En Algérie, à la différence du Maroc et de la Tunisie, la sociologie du développement ne s'est pas structurée à partir du dynamisme des études rurales. Elle a été affectée lors l'indépendance par la déconnexion entre une sociologie universitaire émergente et une active recherche sociologique

<sup>15</sup> Créée en 1933, la revue a été par la suite dirigée par A. Khatibi, devenu le principal actionnaire de la société éditrice (la Société d'études économiques, sociales et statistiques).

<sup>16</sup> Fût-elle une « catégorie bricolée à partir du marxisme, de Gurvitch, de J. Berque et des théoriciens de la segmentarité » (Roussillon, 2002), « la société composite » a permis à des politologues de se dégager de la gangue de l'archéo-institutionnalisme (Camau, 1978).

<sup>17</sup> L'analyse bibliométrique du fonds de bibliothèque de la Fondation Al Saoud de Casablanca fait apparaître que le *Makhzen* (« et son corrélat tribu ») comme l'un des mots les plus fréquents et les plus « rayonnants » dans la production sociologique sur le Maroc de 1980 à 1986. Mais le plus fréquent et le plus « rayonnant » serait « urbanisation et ses corrélats (ville, aménagement urbain, habitat) ». (Waast, Rossi, Richard-Waast, 2007, p. 53-54)

<sup>18</sup> Plutôt que de passer sous les fourches caudines du ministre de l'intérieur, la direction de *Lamalif* a décidé la cessation de parution (Daoud, 2007), le dernier numéro publié étant celui de juin 1988 (n° 2000), où figurait le texte incriminé.

<sup>19</sup> Le tirage de *Lamalif* était de 12 000 exemplaires (Daoud, 2007). Sur la tension entre revendication de la marginalité et aspiration à la centralité qui aurait caractérisé *Lamalif* (et le *Bulletin économique et social du Maroc*), cf. Saaf, 1995.

<sup>20</sup> Le numéro un est daté de février-avril 1988. Tout comme le suivant, il porte sur la page de garde la mention « SIGNES DU PRESENT (Bulletin économique et social du Maroc) ». Avec le numéro 3, la référence au *Bulletin économique et social* disparaît, remplacée par « revue scientifique et culturelle ». Le *Bulletin économique et social du Maroc* a reparu dans les années 2000. Ses éditeurs ont ainsi pu célébrer son « soixante-quatrième anniversaire » en 2008.

<sup>21</sup> Avec le recul, le numéro double (155-156) consacré en 1986 par le *Bulletin économique et social du Maroc* à « Paul Pascon. Trente ans de sociologie du Maroc (Textes anciens et inédits) » apparaît comme le prélude de la disparition du *Bulletin* lui-même.

représentée notamment par l'Association algérienne pour la recherche démographique, économique et sociale (AARDES), happée par la direction du Plan<sup>22</sup>. Cette coupure tant sur le plan épistémologique qu'institutionnel<sup>23</sup> n'a pas été compensée par la création d'un centre de recherche analogue au CERES tunisien ni même par la mise en place d'un Institut de sociologie du type de celui de Rabat. Tout comme ces deux institutions, l'Université d'Alger a bénéficié du « programme élargi d'assistance technique » de l'UNESCO et dans ce cadre d'une mission d'expertise sur la sociologie (Conne, 1965). Cette mission était initialement censée s'effectuer auprès du « Centre d'études sociologiques » de « l'Institut de philosophie » de l'Université d'Alger. Elle avait notamment pour objectif de former les chercheurs, d'organiser « des enquêtes sociologiques » et d'élaborer un « plan de recherches » portant « entre autres sur des problèmes de sociologie de l'éducation ». Mais elle est intervenue alors que « le Centre de recherches sociologiques (...) avait été supprimé, et les chercheurs qui commençaient à s'y former appelés à d'autres tâches ». Faute de chercheurs et de centre de recherche comme interlocuteurs, l'expert travailla avec une « commission » (composée en tout et pour tout de trois membres) à la préparation d'une enquête exploratoire sur « le bilinguisme scolaire », envisagée comme le point de départ d'une « sociologie de l'écolier algérien ». Conscient de l'improbabilité d'un programme de recherche sans chercheurs, il concluait dans son rapport à la nécessité de la création d'un centre de recherches en sciences sociales. Il le concevait comme un organisme charnière entre l'Université (...) et les diverses instances nationales et gouvernementales chargées d'apporter aux problèmes majeurs du développement du pays les solutions pratiques les mieux étudiées » (Conne, 1965). Ce CERES algérien n'a jamais vu le jour. Cependant, la création en 1975 du Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD) s'apparentait à cette manière de voir, à travers le prisme de la science économique, alors que la politique algérienne de développement était sous-tendue par le modèle des « industries industrialisantes » (Destanne de Bernis, 1971). D'une certaine manière, la sociologie a emboîté le pas à l'économie ou du moins à son analyse des *policies* sous l'angle de l'industrialisation. Dans le cas d'espèce, le paradigme aura été celui de « la grande entreprise publique » (Madaoui, 2007 ; Beaud, 1998). En lui-même, il n'était pas plus « économique » que « sociologique », mais il participait d'un ajustement à une « pensée d'Etat » où les économistes donnaient le ton. Ajoutons que les sociologues, malgré leurs velléités (Beaud, 1998), ne disposaient d'aucune revue propre à leur discipline ou animée par celle-ci<sup>24</sup>. En la matière, ils dépendaient d'autres supports comme les *Cahiers du CREAD* et la *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*. Cette dernière se distingue non seulement par sa longévité<sup>25</sup> mais également par l'amorce, durant ses premières années de parution, d'une logique interdisciplinaire de sciences du politique, associant juristes, sociologues et économistes. Au sein de l'Université, l'heure était alors aux « grands débats sur l'autogestion, sur l'impérialisme (...), sur les voies du socialisme, sur les stratégies de développement et sur la libération nationale » (Kadri, 1991). La *Revue algérienne* y faisait largement écho. C'est dire que son approche du politique avait pour horizon conceptuel la « Révolution algérienne ». Son interdisciplinarité a été mise à mal par la réforme des institutions universitaires entreprise à partir de 1971, qui s'est traduite par un « éclatement » des grandes facultés, en l'occurrence la Faculté de droit et de sciences économiques, en instituts spécialisés et dispersés (Kadri, 1991). Quant à l'approche du politique, là comme ailleurs, elle a suivi le cours de « la Révolution » et de ses *policies*.

Tout comme en Tunisie, la mise en échec du « socialisme » a cassé les ressorts d'un positivisme sociologique arcbuté sur les politiques de développement. A une différence près : en Algérie, la faillite du développementisme d'Etat s'est déclarée de manière plus tardive et brutale, avec pour corollaire une

<sup>22</sup> L'AARDES est devenue en 1980 l'Institut national d'analyses pour la planification (INEAP), puis en 1984 le Centre national d'études et d'analyses pour la planification (CENEAP) et enfin en 2000 le Centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement (CENEAP).

<sup>23</sup> A propos de cette coupure, cf. le témoignage personnel d'Ali El-Kenz (Beaud, 1998).

<sup>24</sup> La revue *Sociologie* n'a connu que cinq numéros, entre 1985 et 1993, et *El Dafatir*, un seul numéro (Benguerna et al, 2006). Ce n'est qu'à partir de 1997, qu'une revue de sciences sociales de périodicité régulière est venue combler ce vide. Il s'agit d'*Insaniyat*, « revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales » publiée par le Centre de recherches en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran (lui-même créé en 1992).

<sup>25</sup> Créée en 1964, cette revue était éditée à l'origine par la Faculté de droit et de sciences économiques d'Alger. Au fil des réformes des institutions universitaires, elle a changé d'éditeur : l'Institut de droit et de sciences administratives d'Alger, puis la Faculté de droit d'Alger, l'actuel éditeur. Lors de sa création, elle faisait suite à la *Revue algérienne, tunisienne et marocaine de législation et de jurisprudence* publiée par l'Université d'Alger de 1913 à 1962.

cassure plus soudaine et tranchante. Avec les émeutes de 1988, s'est propagée une onde de choc qui a ébranlé le système politique et avec lui les savoirs routiniers.

Cette conjoncture cruciale était propice, entre autres phénomènes, à l'émergence de la science politique comme problème. Celui-ci a également surgi à la même époque en Tunisie et au Maroc. La conjoncture tunisienne s'avérait, elle-aussi, cruciale, avec la déposition de Bourguiba suite à un coup d'Etat constitutionnel placé sous le signe du « changement » politique. Par contre, le Maroc n'a pas connu alors d'événements politiques d'une telle portée ou intensité. C'est dire que l'émergence, ici et là, de la science politique comme problème n'est pas à proprement parler la conséquence d'événements mais de tendances, le cas échéant, dévoilées et/ou dramatisées par ceux-ci.

A la fin des années 1980, le dispositif développementaliste de « la politique de la transition » avait déjà atteint son point de rupture. Se dessinait alors une « convergence universelle », celle du « consensus de Washington », imputée à des « tendances intellectuelles planétaires » qui auraient trouvé « leur expression la plus spectaculaire en Europe orientale » (Williamson, 1993). Dans les pays du Maghreb, ces recompositions passaient sur le plan économique par l'adoption de programmes d'ajustement structurel sanctionnant l'épuisement de modèles de développement. Elles se traduisaient sur le plan politique par l'actualisation de la question démocratique (Saaf, 1987) et la montée de l'islamisme. Les infortunes de « la politique de la transition » laissaient apparaître l'autoritarisme dans sa nudité et à travers le mouvement islamiste faisaient advenir l'impensé de « l'imaginaire développementaliste » (Zghal, 2008). Elles constituaient le contre-champ des (auto)critiques de l'approche développementaliste, de la saturation politique des sciences sociales et de l'indifférenciation du champ politologique<sup>26</sup>.

### ***Nouveaux énoncés du problème : la « caméralisation »***

Vingt ans après, la science politique émerge derechef comme problème, en des termes qui font sens par rapport à un nouveau dispositif. La prédominance du « principe politique » est dénoncée une seconde fois mais la teneur de celui-ci n'est plus exactement la même. L'heure n'est plus au schème développementaliste de la « transition sociale » et de l'Etat comme agent de transformation. Un nouveau dispositif prend corps, caractérisé par la pluralisation et la transnationalisation des espaces de régulation et corrélativement par l'essor d'une lingua franca de « la gouvernance ». Des institutions comme le PNUD et l'Union européenne s'emploient à standardiser celle-ci en lui assignant pour horizon la « promotion de la démocratie » au-delà de la seule organisation périodique d'élections compétitives, libres et honnêtes : cantonnement du rôle de l'Etat dans celui d'un « environnement politique et juridique », promotion du secteur privé de l'économie, participation des *stakeholders* de la « société civile » aux processus décisionnels, prise en charge des besoins des populations les plus défavorisées (par exemple, European Democracy Foundation, 2006). Cette « gouvernance démocratique » recouvre, en fait, des modes de coordination différenciés sur la base d'objectifs précis, entre des individus dotés de ressources institutionnelles diverses (agents de l'Etat, *stakeholders* de la « société civile », experts nationaux et internationaux, élus...) qui se constituent en groupes décisionnels fermés (Stone, 1989).

Le langage métapolitique de la « gouvernance démocratique » n'est pas extrinsèque aux sciences sociales et à leurs professionnels. Non seulement sa sémantique est issue d'interactions entre expériences pratiques et discours savants, mais encore sa grammaire informe une « demande sociale » d'expertise scientifique pour les besoins de politiques de régulation de « populations » (au sens de Foucault). C'est précisément ce que l'appel à communications de la table-ronde pointe, lorsqu'il diagnostique la « désinstitutionnalisation » et la « caméralisation » d'une science politique dont la problématique, la grille méthodologique et les moyens d'investigation échapperaient à sa propre maîtrise.

Par rapport à ce cadre analytique, deux difficultés surgissent figurant une sorte de *double bind*. D'une part, si avec Abdallah Saaf et Abderrahim El Maslouhi l'on envisage la « désinstitutionnalisation » de la science politique comme l'effet pervers d'une « institutionnalisation sous contrôle du politique », les cas algérien et tunisien semblent décalés par rapport au cas marocain. Pour qu'en Algérie et en Tunisie, la politologie connaisse ce type de processus, encore faudrait-il qu'elle disposât d'une assise disciplinaire

---

<sup>26</sup> Observons qu'à la même époque, en France, l'un des principaux partenaires du Maghreb en matière d'échanges scientifiques, la science politique venait de franchir le seuil critique de l'institutionnalisation et de la professionnalisation (Déloye, 2009).

conséquente. Il est permis de douter que cette condition y soit satisfaite. Mais, d'autre part, si l'on en croit l'essai bibliométrique entrepris dans le cadre du projet ESTIME (Waast, Rossi, Richard-Waast, 2007), la production maghrébine en « science(s) politique(s) » connaîtrait une tendance à la hausse. L'impulsion procéderait d'« une puissante dynamique marocaine », mais l'Algérie et même la Tunisie (après « un creux » dans les années 1990) contribueraient également à faire des « sciences politiques » l'une des « disciplines-reines » chez les auteurs maghrébins. La qualification de « discipline-reine » s'avère surprenante tant elle va à l'encontre de la perception des politologues eux-mêmes. Elle tend à contredire la mise en doute de l'assise disciplinaire de la science politique. Tout autant, elle va à l'encontre des considérants du diagnostic de la « désinstitutionnalisation », dans la mesure où la croissance de la production politologique aurait pour trame « les questions de la vie politique, de l'anatomie du pouvoir, de ses racines sociales (voire anthropologiques) et de la difficile démocratisation ».

Tenter de sortir de ce dilemme supposerait d'amples développements. Faute de pouvoir m'y livrer présentement, je me bornerai à quelques considérations élémentaires. L'essai bibliométrique me servira de canevas de discussion de la « caméralisation », étant entendu que son recours à la catégorie « science(s) politique(s) » correspond à une classification de bibliothèque selon le code DEWEY<sup>27</sup>, qui ne préjuge en rien de la professionnalisation ni de l'institutionnalisation d'une discipline au sens strict du terme.

Qu'en Algérie, « la question de la Vie politique » soit « largement traitée sous l'angle de la crise et de la violence » (Waast, Rossi, Richard-Waast, 2007) semble tomber sous le sens. Toutefois, sur le plan académique, la sociologie politique relève plus d'une spécialité que d'une discipline et s'avère cantonnée à Oran<sup>28</sup>. Il en va de même pour les « sciences politiques » des facultés de droit (Benguerna et al., 2006). C'est d'ailleurs toujours à Oran que le CRASC édite la « revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales » *Insaniyat*. Celle-ci fait place à la politologie et consacre certains de ses numéros à des thèmes directement politiques<sup>29</sup>. En dehors d'Oran, deux revues à dominante juridique, la *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques* et *Idara* (revue de l'École nationale d'administration) accueillent au compte-goutte des articles de « sciences politiques »<sup>30</sup>. Ce cantonnement académique de la politologie appelle trois précisions. Tout d'abord, force est de constater que l'Université d'Oran se distingue également, du moins en sociologie, par une proportion relativement importante de travaux de troisième cycle en français (Benguerna et al., 2006). Dans quelle mesure cet écart linguistique interfère-t-il avec une spécialisation relative dans la politologie ? Les données disponibles ne permettent pas d'avancer de réponse étayée. Par ailleurs, le cantonnement, indicateur d'un très faible niveau d'institutionnalisation, contraste avec la croissance supposée de la production. Cette apparente contradiction peut s'expliquer par les flux de l'importante diaspora universitaire algérienne consécutive notamment à la guerre civile. Elle tient également, voire corrélativement, à une politologie universitaire hors-les-murs. *Naqd*, « revue d'études et de critique sociale » éditée trimestriellement à Alger depuis octobre 1991-janvier 1992, en constitue la principale expression. Cette revue indépendante s'avère politologique par ses objets, étant entendu que son aire de référence ne se limite pas à l'Algérie mais englobe le Maghreb et le Moyen-Orient à destination d'un public plus large que les seuls professionnels des sciences sociales<sup>31</sup>. Enfin, le déficit académique de la politologie s'inscrit dans un contexte qui serait caractérisé par la dégradation de l'université et corrélativement par l'« engouement » des enseignants-chercheurs « pour la commande institutionnelle » nationale et internationale (Madaoui, 2007). Les

---

<sup>27</sup> L'essai bibliométrique a pour support le catalogue de la bibliothèque de la Fondation du Roi Abdul Aziz Al-Saoud à Casablanca.

<sup>28</sup> Si l'on en juge d'après le critère des thèses et mémoires soutenus. A l'échelle de l'Algérie, toutes périodes confondues, 20 thèses et mémoires en sociologie politique ont été soutenus (soit moins de 4% de l'ensemble des soutenances en sociologie) : 19 à Oran et 1 à Constantine. A Oran, les 19 thèses et mémoires en sociologie politique représentent 23 % des soutenances du département de sociologie de cette université. Avec ce taux, la sociologie politique s'avère la deuxième « spécialité » oranaise derrière la « sociologie du développement » et son taux de 36% (Benguerna et al., 2006).

<sup>29</sup> Par exemple : « Mouvements sociaux, mouvements associatifs » (n°8, mai-août 1999), « Violence, Contributions aux débats » (n° 10, janvier-avril 2000), « Le Sacré et le Politique » (n° 11, mai-août 2000), « Religion, pouvoir et Société » (n°31, janvier-mars 2006).

<sup>30</sup> Sur la période 1990-2004, les articles de « sciences politiques » représentent un peu plus de 6 % du total pour *Idara* et 4 % pour la *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques* (Benguerna et al., 2006).

<sup>31</sup> *Naqd* affiche un tirage de 2000 exemplaires. <http://www.revue-naqd.org/doc/index.html> 14.04.2009.

sociologues, autrefois séduits par l'entreprise publique, relaièrent « le nouveau discours étatique sur la promotion du secteur privé et la restructuration-privatisation des entreprises publiques » et, comme les économistes et gestionnaires, s'en remettraient aux objets et problématiques définies par les organisations internationales : « pauvreté », « gouvernance », « développement durable », etc. (Madaoui, 2007). A supposer que ce diagnostic soit fondé, « le basculement vers le caméralisme » relèverait en l'occurrence de stratégies individuelles de survie liées en amont et en aval à l'appauvrissement matériel et intellectuel des institutions universitaires<sup>32</sup>. Sous cet angle, le déficit académique de la politologie ne serait qu'un aspect d'un phénomène de portée plus générale.

En Tunisie, pas plus qu'en Algérie, la prétendue croissance de la production en « science(s) politique(s) » ne rend compte de l'avènement d'une discipline, encore moins d'une « discipline-reine ». En dépit de l'existence d'une « association tunisienne de science politique », au demeurant présidée par un juriste, la science politique ne s'est pas professionnalisée. Au sein de l'institution universitaire, elle ne compte que quelques spécialistes en facultés de droit et en sociologie. D'ailleurs, la réforme LMD en cours<sup>33</sup> est sur le point de lui donner le coup de grâce, en faisant disparaître les rares enseignements de science politique. Pour autant, la politologie en tant qu'activité de recherche en rapport avec des objets politiques n'est pas, à proprement parler, interdite. Mais son exercice expose au risque du franchissement de bornes non explicites et mouvantes au gré des circonstances. Au tournant des années 1990, à la faveur d'une brève phase de décompression politique, des thèmes comme le pluralisme et la démocratisation, ou encore le mouvement islamiste ont fait l'objet de colloques et de publications académiques<sup>34</sup>. Mais avec la répression contre le mouvement islamiste et le raidissement du régime, la prise de distance publique avec la pensée d'Etat est devenue problématique. Dans un tel contexte, la « caméralisation » se joue plus dans l'autocensure et le conformisme que dans une dépendance à l'égard de la commande institutionnelle nationale et internationale<sup>35</sup>. Toutefois il convient de se garder d'interprétations simplistes qui suggéreraient l'asservissement de la recherche ou la servitude volontaire des chercheurs. Le jeu s'avère beaucoup plus complexe, donnant lieu à des contre-conduites et à des pratiques de contournement. Une politologie sans assise disciplinaire propre se maintient tant bien que mal non seulement en recourant à des supports de publication étrangers<sup>36</sup>, mais également en tirant parti des ressources de la coopération internationale et en s'abritant le plus souvent sous le couvert de la démarche historique.

La coopération internationale, en cautionnant des activités scientifiques et en finançant leur publication, élargit les marges d'action des chercheurs. Les fondations allemandes et les services français de coopération ne sont pas les seuls facilitateurs de recherche sur des thèmes sensibles<sup>37</sup>. Le programme *Middle East Research Competition* (MERC) de la Fondation Ford, lancé en 1986 et basé depuis 2005 au CERES de Tunis, joue également un rôle en la matière. Il se propose, en effet, de contribuer à « la formation d'une nouvelle génération de chercheurs aptes à travailler dans un environnement caractérisé une pensée libre et une initiative indépendante, à l'abri des pressions que peuvent exercer certaines politiques universitaires ou institutionnelles ». En outre, il convient de mentionner les financements arabes en provenance du Golfe. C'est grâce à une telle aide que la Fondation Temimi pour la recherche scientifique et l'information<sup>38</sup> a pu voir le jour. Cette soi-disant « première fondation privée dans le monde arabe », qui édite depuis 1974 la *Revue d'histoire maghrébine*, organise de nombreux colloques,

---

<sup>32</sup> Cette interprétation (Madaoui, 2007) peut être reçue comme vraisemblable. Mais, à ma connaissance, elle n'a pas, à proprement parler, été véritablement documentée.

<sup>33</sup> Sur cette réforme, cf. la « note de cadrage » du Ministère de l'enseignement supérieur de mars 2006. <http://www.projets.rnu.tn/lmd-info/contenu/Note%20de%20cadrage%20Fr.pdf> 24.06.2009. En juin 2009, la réforme est entrée dans sa dernière phase.

<sup>34</sup> Les *Cahiers du CERES* et la *Revue tunisienne des sciences sociales* ont témoigné de cette ouverture : (CERES, 1989, 1991, 1992, 1996), (Hermassi, 1994), (Samandi 1989), (Zamiti, 1993).

<sup>35</sup> « L'attrait de certaines activités comme le consulting et la formation privée, beaucoup plus rentables pour l'enseignant-chercheur que la recherche » vaut surtout pour les économistes, les gestionnaires et les juristes (M'Henni et al. 2007).

<sup>36</sup> Revues et éditeurs français en général. Parmi les ouvrages publiés en France, seul (Khiari, 2003) se livre à une à une analyse critique de la politique en Tunisie. Concernant les revues étrangères, il convient de mentionner, *Naqd*, revue déjà citée, éditée à Alger.

<sup>37</sup> Ainsi, par exemple, la coopération française a permis la publication de (Amri, 2007).

<sup>38</sup> Anciennement Centre d'études et de recherches ottomanes, morisques, de documentation et d'information (CEROMDI), créé en 1985.

forums ou séminaires et en publie les travaux, sur un large éventail de thèmes dont certains, directement politiques, ont porté, par exemple, sur l'ère Bourguiba ou sur la question des « sociétés civiles » et de la démocratie<sup>39</sup>.

D'une manière générale, les thèmes politiques sont abordés sous l'angle historique. Plus que jamais, l'histoire apparaît comme le refuge de la politologie et, à certains égards, d'une recherche en sciences sociales autonome. Le trait n'est pas simple affaire de tactique. Il tient à la conjonction entre d'une part, l'ouverture pluridisciplinaire d'un pôle d'historiens et d'autre part, l'affaiblissement de la sociologie consécutif à la difficile relève de la génération de chercheurs qui avait animé le CERES et à la longue crise de ce centre, finalement devenu une agence de moyens<sup>40</sup>. La composition et les activités d'une équipe telle que le « Laboratoire DIRASET – Etudes maghrébines » relevant de la Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis illustrent la tendance<sup>41</sup>. L'importance du traitement historique des objets politiques se mesure également à l'aune des travaux sur le mouvement national tunisien, toujours aussi nombreux mais dont *Les Cahiers de Tunisie* ne constituent plus le foyer. Ils ont pour support des revues telles que *Rawafid*, édité depuis 1995 par l'Institut supérieur d'histoire du mouvement national et la *Revue d'histoire maghrébine*, déjà citée.

Les thèmes politiques sont également traités à travers une approche islamologique des fondements de l'autorité et/ou de la violence qui est sans doute qualifiable d'historique, à cette nuance près qu'elle est le fait de rares juristes revendiquant également la qualité de politologues (Ben Achour, 2008 ; Rédiissi, 1998, 2004, 2007).

Compte tenu de tous ces éléments<sup>42</sup>, le constat bibliométrique d'une croissance de la ou des « sciences politiques » en Tunisie devient explicable alors même qu'il a pour arrière-fond une politologie éclatée dépourvue d'identité disciplinaire. A quelques exceptions près, cette politologie demeure en marge des débats caractéristiques du dispositif de la gouvernance démocratique, qui animent les travaux étrangers relatifs entre autres à la Tunisie<sup>43</sup>.

L'évolution quantitative de la production en « science(s) politique(s) » n'a correspondu à des mutations significatives sur le plan disciplinaire qu'au Maroc. La politique/*politics* est devenue pleinement un champ d'études à la faveur de sa recomposition autour des référentiels de la gouvernance démocratique : la démocratisation et la société civile.

La politique marocaine est, en effet, entrée, dans une phase de « normalisation » par rapport aux standards internationaux, jalonnée par des réformes et initiatives qui, d'après la Commission européenne, « vont dans le sens d'une amélioration de la gouvernance » et « ont conduit à l'émergence d'une société civile plus active et dynamique » (CCE, 2006). Cet *aggiornamento*, amorcé au cours de la décennie 1990, a connu une poussée à partir de la formation du « gouvernement d'alternance » en 1998 et le début d'un nouveau règne, l'année suivante. Il ne s'est pas limité à un accord sur des règles du jeu censées garantir la sincérité des opérations électorales. Il a également correspondu au développement d'un mode de gouvernement à base de consultation, de participation, de recours à « l'expertise », empruntant notamment la forme d'une « politique des commissions » (Kohstall, 2009) : Conseil consultatif du suivi du dialogue social, Conseil national de la jeunesse et de l'avenir, Commission consultative sur la réforme de la *mudawana*, Commission spéciale éducation-formation (COSEF), Conseil consultatif des droits de l'homme (CCDH) et Instance Équité et Réconciliation (IER), comité, commission scientifique et groupes thématiques préparatoires à l'Initiative pour le développement Humain (IDH). Ces instances diffèrent non seulement par leur objet immédiat mais également par leur mode de composition. Elles procèdent non de la simple « matérialisation d'une idée initiale » mais de la combinaison d'éléments hétérogènes au travers d'un processus contradictoire, voire « chaotique » (Laborier, Lascoumes, 2005), où intervient une

<sup>39</sup> <http://www.temimi.refer.org/> 26-06-2009

<sup>40</sup> Sous le statut d'Établissement public de recherche scientifique (EPRS).

<sup>41</sup> Sur ce laboratoire : <http://www.hermes.jussieu.fr/repannuaire.php?id=25> 25-06-2009

<sup>42</sup> Auxquels il conviendrait d'ajouter le domaine des relations internationales, où intervient notamment la revue *Études Internationales*, éditée trimestriellement depuis décembre 1981 par l'Association des études internationales, animée par un ancien ministre et un universitaire. Cette association, comme nombre d'associations tunisiennes, y compris l'Association tunisienne de sociologie, a adressé en 2004 un message de soutien à la candidature du président Ben Ali pour un nouveau mandat.

<sup>43</sup> Sur ces travaux, cf. (Camau, 2008).

multiplicité d'intervenants : autorités nationales et organisations internationales, palais royal et partis, représentants politiques et responsables associatifs, appareils d'Etat et mouvements sociaux. La « politique des commissions » correspond à un type de technologie de gouvernement dont les instruments varient et s'ajustent en fonction de jeux stratégiques différenciés. Mais tendanciellement, ces instruments assurent une ouverture du processus de décision à des *stakeholders* de « la société civile » en court-circuitant les institutions représentatives –Gouvernement et Parlement- et en mettant les partis politiques à la marge.

La science politique marocaine a trouvé dans cette recomposition de la politique une opportunité pour se constituer en discipline distincte. Elle a produit un nombre appréciable de travaux en rapport avec la démocratisation et la société civile<sup>44</sup>. Mais ces thématiques apparemment propices à la valorisation de son identité disciplinaire ont en réalité tendu à la brouiller dans la mesure où elles sont rapidement devenues des catégories de la pratique politique et associative (Vairel, 2007). Le phénomène ne manque pas de précédents en d'autres lieux : « Nombre de propositions formulées par les politologues sont entrées dans le discours de sens commun par le canal des médias et des leaders politiques tandis que les spécialistes de science politique ont lié l'orientation et le développement de la connaissance à des pratiques politiques » (Sigal, 1995). Ce diagnostic sur le brouillage de l'identité de la science politique a été formulé il y a une quinzaine d'années à propos de la démocratisation en Argentine. Il pourrait être repris ici presque mot pour mot. Mais dans le cas argentin, il soulignait les limites d'un paradigme dont les artisans ne s'étaient pas encore transformés en entrepreneurs missionnaires de la promotion de la démocratie (Guilhot, 2005). Au Maroc, les politologues ont tenté d'acclimater le paradigme alors même que devenu théorie-en-usage à l'échelle internationale il voyageait déjà chez les acteurs politiques locaux. La « caméralisation » ou la « désinstitutionnalisation » doit sans doute beaucoup à ce court-circuit. En effet, elle n'est point simple affaire d'« expert-consultant » produisant de la littérature grise, tendance qui caractériserait l'ensemble des sciences sociales marocaines depuis longtemps<sup>45</sup>. Elle consiste tout autant dans le risque d'immersion d'une expertise ès-transition dans les jeux et enjeux de son objet, « le Maroc de toutes les transitions » (Royaume du Maroc, 2006).

Transparaît ici de nouveau la question de l'« absolutisation de la légitimité » (Roussillon, 2002). Mais celle-ci, au-delà des particularités de contexte, n'est pas en elle-même typiquement marocaine. Toute science politique est confrontée à la nécessité et à la difficulté de « penser la politique » autrement (Bourdieu, 1988). Elle renoncerait à sa propre identité en s'accommodant du rôle de servante de « l'art politique » : « Il ne suffit pas de maquiller l'action à l'aide de statistiques dressées elles-mêmes sur des plans préconçus ou triturés suivant les idées des Partis et du moment pour donner à cette action une allure non partisane, sereine, sociale, pure de tout intérêt » (Mauss, 1969). Sans doute, la politique d'aujourd'hui n'a-t-elle plus grand-chose à voir avec celle de l'époque de Mauss. Raison de plus pour la penser « autrement », elle devient, sous nos yeux, autre. La « gouvernance démocratique » est censée combiner deux logiques d'action, le gouvernement comme institution, autorité, hiérarchie, obéissance, et le gouvernement comme processus sous-tendu par des partenariats et des réseaux (Crowley, 2003). Néanmoins, elle opère un renversement de tendance dans la combinatoire, le gouvernement comme processus tendant à prévaloir sur le gouvernement comme institution. Son registre « post-représentatif » (Hermet, 2005) estompe les relations de pouvoir. Elle relève d'un monde où l'asymétrie n'est pas problématisée. Elle dépolitise non pas parce qu'elle s'émancipe des critères de la politique représentative électorale mais parce qu'elle dessine une perspective où tout se segmente et tout s'emboîte sur un plan de symétrie. Si la science politique peut présenter quelque utilité sociale c'est en donnant à voir l'asymétrie, autrement dit les « états de domination » qui se recomposent dans le cadre d'un nouveau dispositif.

---

<sup>44</sup> Il est difficile d'en dresser ici une liste exhaustive. Mentionnons, à titres d'exemples : (Bendourou et al., 2001), (El Aoufi, 1992), (El Mossadeq, 2001), (Hammoudi, 1999), (Saaf, 2001), (Tozy, 2001). Pour d'autres références, cf. (Bono, 2009), (Cheynis, 2008), (Roque, 2004), (Vairel, 2005, 2007).

<sup>45</sup> « Au Maroc, l'écrasante production en sciences sociales relève d'une littérature que nous qualifions de "grise", c'est-à-dire de rapports. Rarissimes, pour ne pas dire inexistantes, sont les articles publiés dans les revues internationales qui puisent leur source dans une étude financée par contrat. J'en sais quelque chose, puisque je suis sur le point de terminer l'analyse de la production dans ces disciplines depuis la création de l'Université marocaine, c'est-à-dire depuis presque cinquante ans » (Cherkaoui, 2008).

## Références

- ADDI, Lahouari (1991). « Peut-il exister une sociologie politique en Algérie ? *Peuples Méditerranéens*, 54-55, janvier-juin (« Science sociales, Sociétés arabes »), p. 221-227.
- AGAMBEN, Giorgio (2008). *Signatura rerum. Sur la méthode*. Paris, Librairie philosophique J. Vrin.
- AMRI, Laroussi, dir. (2007). *Les changements sociaux en Tunisie, 1950-2000*. Paris, L'harmattan.
- BADUEL, Pierre-Robert (1984). « Paul Pascon (1923-1985) ». *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 38, 1, p. 181-188.
- BEAUD, Stéphane (1998). « Regards sur la sociologie en Algérie et dans le monde arabe. Entretien avec Ali El-Kenz ». *Genèses*, 32, 1, p. 127 – 139.
- BELLIL, Rachid (1985). « La domestication du savoir sur la société. Remarques sur la sociologie en Algérie ». *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XXIV, p. 505-532.
- BEN ACHOUR, Yâdh (2008). *Aux fondements de l'orthodoxie sunnite*. Paris, PUF, Tunis, Cérès.
- BEN ACHOUR, Yâdh (1992). *Politique religion et droit dans le monde arabe*. Tunis, CERP.
- BENDOUROU, Omar et al. (2001). *Alternance et transition démocratique*. Rabat, Ed. Konrad-Adenauer-Stiftung.
- BEN HAMIDA, Abdesslem (1988). « L'apport de Béchir Tlili à l'historiographie tunisienne ». *Cahiers de Tunisie*, 36, p. 143-144. (*Mélanges Béchir Tlili*)
- BENGUERNA Mohamed et al. (2006). *Contribution à l'étude des capacités Scientifiques, Techniques et d'Innovation en Algérie. Etat des lieux des sciences sociales : Rapport intermédiaire*. Projet ESTIME (Evaluation of Scientific, Technology and Innovation Capabilities in Mediterranean countries). Paris, CREAD/IRD. <http://www.estimate.ird.fr/> (03.06.2009).
- BENGUERNA, Mohamed, LAMRIA, Azzedine (2007). « Sociologie en Algérie : état des lieux ». *Sociologies Pratiques*, 15, 2, p. 137-148.
- BERQUE, Jacques (1956). « Cent vingt-cinq ans de sociologie maghrébine ». *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 11, 3, p. 296-324.
- BONO, Irene (2009). *Cantiere del regno. Associazioni, sviluppo e stili di governo in Marocco*. Torino, Tesi, Tutor : Alfio Mastropaolo, Dipartimento di Studi Politici, Università Degli Studi di Torino.
- BOUDERBALA, Négib (1986). « Jalons biographiques ». [Paul Pascon. *Trente ans de sociologie du Maroc (Textes anciens et inédits)*]. *Bulletin économique et social du Maroc*, 155-156, janvier, p. 251-261.
- BOUDERBALA, Negib, PASCON, Paul (1970). « Le droit et le fait dans la société composite. Essai d'introduction au système juridique marocain ». *Bulletin économique et social du Maroc*, 117, avril-juin, p. 1-17.
- BOUHDIBA, Abdelwahab ; SEBAG, Paul, CAMILLERI, Carmel (1968). *Les Préconditions sociales de l'industrialisation dans la région de Tunis*. Cahiers du CERES, Série sociologique n°1. Tunis, CERES.
- BOURDIEU, Pierre (1995). « La cause de la science. Comment l'histoire sociale des sciences sociales peut servir le progrès de ces sciences ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 106, 1, p. 3-10.
- BOURDIEU, Pierre (1988). « Penser la politique ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 71-72, mars, p. 2-3.
- BRAMS, Lucien (1965). « Tunisie. Sociologie rurale. Centre d'études et de recherches économiques et sociales (Ceres) (octobre 1964-janvier 1965) ». Paris, UNESCO - Programme élargi d'assistance technique. WS/0665.94-SS. <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001597/159751fb.pdf> (03.06.2009).
- CAMAU, Michel, MASSARDIER, Gilles (2008). « Jeux de classement des régimes démocratiques et non démocratiques : en amont et en aval de la typologie de Juan Linz », p. 213-235, dans DARVICHE, Mohammad-Said, GENIEYS, William, dir. *Penser les régimes politiques avec Juan J. Linz*. Paris, L'Harmattan.
- CAMAU, Michel (2008). « Tunisie : Vingt ans après. De quoi Ben Ali est-il le nom ? ». *Etat des travaux. L'Année du Maghreb*, CNRS Editions, p. 507-527.
- CAMAU, Michel (1978). *Pouvoir et institutions au Maghreb*. Tunis, Cérès Productions.
- CCE (2006). Commission des Communautés européennes, Document de travail des services de la Commission, *Rapport de Suivi PEV Maroc* {COM(2006) 726 final}. Bruxelles, SEC(2006) 1511/2.
- CERES-MERC (2008). *Developing Research and Rethinking development*. Tunis, *Cahiers du CERES*, Série Analyses et Prospectives - *Awrak Al Awsat*, 1.
- CERES (1996). *Les mouvements sociaux en Tunisie et dans l'immigration. Actes des tables rondes et des séminaires 1992-1994*. Tunis, *Cahiers du CERES*, Série Histoire, 6.

- CERES (1992). *Elites et pouvoir dans le Monde arabe pendant la période moderne et contemporaine. Actes du congrès d'Histoire tenu à Tunis, 4-9 décembre 1989*. Tunis, Cahiers du CERES, Série Histoire, 5.
- CERES (1991). *Pluralisme social, pluralisme politique et démocratie. Actes du colloque tenu à Tunis en 1990*. Tunis, Cahiers du CERES, Série Sociologie, 19.
- CERES (1989). *Syndicat et société. Actes du séminaire tenu à Tunis, 1<sup>er</sup> - 7 Décembre 1987*. Tunis, Cahiers du CERES, Série Sociologie, 15.
- CHERKAOUI, Mohamed (2008). « Nos décideurs ont une connaissance très élémentaire de la société ». [Propos recueillis par Fadma Aït Mous & Driss Ksikes]. *ECONOMIA* [revue du Centre d'Etudes Sociales, Economiques et Managériales (CESEM) Rabat], 2, février – mai, p. 128-137.
- CHEYNIS, Eric (2008). *L'espace des transformations de l'action associative au Maroc. Réforme de l'action publique, Investissements militants et légitimation internationale*. Thèse pour le doctorat en sciences sociales, sous la direction de Michel Offerlé, Ecole doctorale Economie-programme d'économie politique, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne.
- COLLIER David, ed. (1979). *The New Authoritarianism in Latin America*. Princeton, University Press.
- CONNE, Pierre (1964). « Maroc. Sciences sociales auprès de l'Institut de sociologie de l'Université de Rabat. Paris, UNESCO - Programme élargi d'assistance technique. WS/0664.6 (BMS). <http://unesdoc.unesco.org/images/0000/000076/007617fb.pdf> (03.06.2009).
- CONNE, Pierre (1965). « Algérie. Sociologie ». Mission (novembre 1964-février 1965). Paris, UNESCO - Programme élargi d'assistance technique. WS/0865.64-SS. <http://unesdoc.unesco.org/images/0000/000077/007715fb.pdf> (03.06.2009).
- CROWLEY, John (2003). « Usages de la gouvernance et de la gouvernementalité ». *Critique internationale*, 21, octobre, p. 52-61.
- DAOUD, Zakya (2007). *Les années Lamalif 1958-1988. Trente ans de journalisme au Maroc*. Casablanca, Trarik éditions, Senso-Unico [publié également sous le titre *Maroc, les années de plomb 1958-1988. Chronique d'une résistance*. Houilles, éditions Manucius.
- DELOYE, Yves (2009). *Association française de science politique 1949-2009. L'acheminement vers une science politique « normale » ? (1979-1988)*. Paris, Archives virtuelles de l'AFSP. [http://archives-afsp.org/index.php?option=com\\_content&view=category&layout=blog&id=52&Itemid=55](http://archives-afsp.org/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=52&Itemid=55) 21/06/09.
- DESTANNE DE BERNIS, Gérard (1971). « Les industries industrialisantes et les options algériennes ». *Tiers-Monde*, 12, 47, p. 545 – 563.
- EASTON, David, GUNNELL John G., and STEIN, Michael B, Eds (1995). *Regime and Discipline. Democracy and the Development of Political Science*. Ann Arbor, The University of Michigan Press.
- EL AOUI, Nouredine, dir. (1992). *La société civile au Maroc. Approches. Signes du Présent*, Hors série.
- EL KENZ, Ali (2004). « Les sciences sociales dans les pays arabes: cadre pour une recherche ». Projet ESTIME (Evaluation of Scientific, Technology and Innovation Capabilities in Mediterranean countries). Paris, IRD. <http://www.estimate.ird.fr/> (03.06.2009).
- EL MOSSADEQ, Rkia (2001). *Les labyrinthes de la transition démocratique*, Casablanca, Imprimerie Annajah Al Jadida Sochepress.
- ENNAJI, Mohamed (1991). « Une science sociale au Maroc, pour quoi faire ? ». *Peuples Méditerranéens*, 54-55, janvier-juin (« Science sociales, Sociétés arabes »), p. 213-220.
- ENNAJI, Mohamed (2008). « Il faut un torrent économique pour briser les résistances culturelles ». [Propos recueillis par Fadma Aït Mous & Driss Ksikes]. *ECONOMIA* [revue du Centre d'Etudes Sociales, Economiques et Managériales (CESEM) Rabat] 3, juin – septembre, p. 130-136.
- EUROPEAN DEMOCRACY FOUNDATION (2006). *The EU Approach to Democracy promotion in External Relations. Food for Thought*. <http://www.democracyagenda.org/> 10.12.2007.
- FOUCAULT, Michel (1977), « Le jeu de Michel Foucault » Entretien avec D. Colas et al. *Ornicar ?*, *Bulletin périodique du champ freudien*, 10, juillet, p. 62-93. Reproduit dans FOUCAULT, Michel, *Dits et écrits II, 1976-1988*. Paris, Quarto – Gallimard, 2001, p. 298-329.
- GELLNER, Ernest (1967). “Democracy and Industrialization”. *Archives Européennes de Sociologie*, VIII, p. 47-70.
- GUILHOT, Nicolas (2005). *The Democracy Makers. Human Rights and International Order*. New York, Columbia University Press.
- HAMMOUDI, Abdallah, dir. (1999) *A propos de la société civile au Maghreb*, Casablanca, Dar Toubkal.

- HERMASSI, Abdellatif (1994). « Le mouvement réformiste salafi et le mouvement islamiste en Tunisie et en Algérie ébauche d'une analyse comparée ». *Revue tunisienne des sciences sociales*, 116, p. 157-190.
- HERMET, Guy (2005). « La gouvernance serait-elle le nom de l'après-démocratie ? L'inlassable quête du pluralisme limité », p. 17-47, dans HERMET, Guy, KAZANCIGIL, Ali, Prud'homme, JEAN-FRANÇOIS dir. *La gouvernance. Un concept et ses applications*, Paris, Karthala.
- KADRI, Aïssa (1991). « De l'université coloniale à l'université nationale. Instrumentalisation et 'idéologisation' de l'institution ». *Peuples Méditerranéens*, 54-55, janvier-juin (« Science sociales, Sociétés arabes »), p.151-184.
- KERROU, Mohamed (1991). « Etre sociologue dans le monde arabe ou comment le savant épouse le politique ». *Peuples Méditerranéens*, 54-55, janvier-juin (« Science sociales, Sociétés arabes »), p. 247-268.
- KHATIBI, Abdelkébir (1972). « Sociologie du monde arabe-Positions ». *Bulletin économique et social du Maroc*, 126, p. 1-10.
- KHATIBI, Abdelkébir (1968). « Note descriptive sur les élites administratives et économiques marocaines. *Annuaire de l'Afrique du Nord*, VII, p. 79-90.
- KHIARI, Sadri, (2003), *Tunisie : le délitement de la cité : coercition, consentement, résistance*. Paris, Karthala.
- KLEICHE-DRAY, Mina (2007). [en collaboration avec LAAZIZ, Ilham et ZEBAKH, Sanaa]. *La recherche scientifique au Maroc Rapport de synthèse*. Projet ESTIME. Rabat, Paris, IRD. [http://www.estimate.ird.fr/IMG/pdf/Estime\\_synthese\\_Maroc\\_v2.pdf](http://www.estimate.ird.fr/IMG/pdf/Estime_synthese_Maroc_v2.pdf) 03.06.2009.
- KOHALT, Florian (2009). *Coopération internationale et consolidation autoritaire. Une comparaison de la politique de réforme en Égypte et au Maroc : le cas de l'enseignement supérieur*. Thèse de doctorat en Science Politique, sous la direction de Michel Camau et Friedemann Büttner, Université Paul-Cézanne Aix-Marseille III, Université Libre de Berlin.
- LABORIER, Pascale, LASCOUMES Pierre (2005). « L'action publique comprise comme gouvernementalisation de l'Etat », p. 37-60, dans MEYET, Sylvain, NAVES, Marie-Cécile, RIBEMONT, Thomas, dir.. *Travailler avec Foucault, retours sur le politique*, Paris, L'Harmattan.
- LECA, Jean (1968). « Capitalisme d'Etat, socialisme, nationalisme en Algérie ». *Revue algérienne des sciences juridiques, politiques et économiques*, V, 1, p. 251-267 (compte-rendu de CHALIAND, Gérard (1964), *L'Algérie est-elle socialiste ?* Paris, Maspéro).
- LENCLUD, Gérard (1988). « Des idées et des hommes. Patronage électoral et culture politique en Corse ». *Revue Française de Science Politique*, 38, 5, octobre, p. 770-782.
- MADAOUÏ, Mohamed (2007). « Les sciences sociales en Algérie. Regards sur les usages de la sociologie ». *Sociologies Pratiques* (PUF), 15, 2, p. 149-160.
- MAKHLOUF, Ezzedine (1971). « Les coopératives agricoles en Tunisie : Structures et difficultés ». *Revue tunisienne des sciences sociales*, 26, p. 243-272.
- MAUSS, Marcel (1969) *Essais de Sociologie*. Paris, Editions de Minuit, coll. « Points » [« Divisions et proportions des divisions de la sociologie, 1927].
- MENDRAS, Henri (1964). « Tunisie. Recherche économique et sociale ». Rapport de mission auprès du Centre d'Etudes et de recherches économiques et sociales de l'Université de Tunis (15 avril-15 mai 1964). Paris, UNESCO - Programme élargi d'assistance technique. WS/0764.1 (BMS). <http://unesdoc.unesco.org/images/0000/000076/007634FB.pdf> (03.06.2009).
- M'HENNI, Hatem et al. (2007). (1) *Le Système national de recherche en Tunisie* ; (2) *La dynamique de la recherche en Tunisie. Place des Sciences Humaines et Sociales dans le système de recherche en Tunisie* ; (3) *Les usages de la recherche en Tunisie*. Tunis, Projet ESTIME- Commission européenne-Contrat n°510696 Appel d'offre FP6-2002- INCO- COMultilatRTD/SSA-5. <http://www.estimate.ird.fr/article240.html> (03.06.2009).
- M.I.T. Study Group (1967). "The Transitional Process", p. 22-48, dans WELCH, Claude Emerson Jr., ed. *Political Modernization. A Reader in Comparative Political Change*. Belmont, Wadsworth Publishing Company.
- PASCON, Paul (1972). « La formation de la société marocaine ». *Bulletin économique et social du Maroc*, 120-121, janvier-juin, p. 1-25.
- PASCON, Paul (1967). « La nature composite de la société marocaine ». *Lamalif*, 17, décembre, p. 18-20.

- PASCON, Paul, ENNAJI Mohammed (1988a). *Le Makhzen et le Souss el Aqsa. La correspondance politique et la maison d'Igh (1821-1894)*. Paris, Editions du CNRS, Casablanca, Toubkal.
- PASCON, Paul, ENNAJI Mohammed (1988b). « Le Makhzen et le Souss el Aqsa ». *Lamalif*, 200, juin, p. 46-48.
- REDISSI, Hamadi (2007). *Le Pacte de Nadjd. Comment l'islam sectaire est devenu l'islam*. Paris, Seuil.
- REDISSI, Hamadi (2004). *L'Exception islamique*. Paris, Seuil.
- REDISSI, Hamadi (1998). *Les politiques en Islam. Le prophète, le Roi et le Savant*. Paris, L'Harmattan.
- ROQUE, Maria-Angels, dir. (2004). *La société civile au Maroc : L'émergence de nouveaux acteurs de développement*. Paris, Publisud, IEMed, Socheppress.
- ROUSSILLON, Alain (2002). « Sociologie et identité en Égypte et au Maroc : le travail de deuil de la colonisation ». *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2, 7, p. 193-221.
- ROYAUME DU MAROC (2006). *Cinquante ans de développement humain. Perspectives 2025. Rapport général*. <http://www.rdh50.ma/fr/index.asp> 18-05-2009.
- SAAF, Abdallah (2001). *La transition au Maroc. L'invitation*, Casablanca EDDIF.
- SAAF, Abdallah (1995). « L'édition en sciences sociales au Maghreb. Aspects marocains », p. 133-140, dans CAMAU, Michel, dir. *Sciences sociales, sciences morales ? Itinéraires et pratiques de recherche*. Tunis, ALIF, IRMC.
- SAAF, Abdallah (1991). *Politique et savoir au Maroc*. Rabat, SMER.
- SAAF, Abdallah (1987). *Images politiques du Maroc*. Rabat, éditions Okad.
- SAMANDI, Zeineb (1989). « Fondamentalisme-Modernisme laïc : sens d'un antagonisme ». *Revue tunisienne des sciences sociales*, 96, p. 159-174.
- SIINO, François (2004). *Science et pouvoir dans la Tunisie contemporaine*. Paris, Karthala IREMAM.
- SIGAL, Silvia (1995). "Some Institutional and Political Determinants of Political Science in Argentina", p. 229-247, in EASTON, David, GUNNELL John G., and STEIN, Michael B, Eds. *Regime and Discipline. Democracy and the Development of Political Science*. Ann Arbor, The University of Michigan Press.
- STONE, Clarence (1989). *Regime Politics: Governing Atlanta, 1946-1988*. Lawrence, University Press of Kansas.
- TLILI, Béchir (1984). *Nationalismes, Socialisme et Syndicalisme dans le Maghreb des années 1919-1934*. 2 vol. Tunis, Publications de l'Université de Tunis (Faculté des Lettres et Sciences Humaines, quatrième série, Histoire).
- TLILI, Béchir (1978). *Crises et mutations dans le monde islamo-méditerranéen contemporain (1907-1918)*. 2 vol. Tunis, Publications de l'Université de Tunis, (Faculté des Lettres et Sciences Humaines, quatrième série, Histoire).
- TOZY, Mohamed (2001). « Transitions politiques au Maghreb : État des lieux », *Prologues*, «Dossier : L'avenir de la démocratie dans les pays du Sud», 22-23, été-automne, p. 68-90.
- VAIREL, Frédéric (2007). « La transitologie, langage du pouvoir au Maroc ». *Politix*, 80, p. 109-128.
- VAIREL, Frédéric (2005). *Espace protestataire et autoritarisme. Nouveaux contextes de mise à l'épreuve de la notion de fluidité politique : l'analyse des conjonctures de basculement dans le cas du Maroc*. Thèse de doctorat en science politique, sous la direction de Michel Camau, Université Paul-Cézanne Aix-Marseille III.
- WAAST, Roland, ROSSI Pier Luigi, RICHARD-WAAST, Claire (2007). *Les Sciences humaines et sociales au Maghreb. Essai bibliométrique*. Projet ESTIME (Evaluation of Scientific, Technology and Innovation Capabilities in Mediterranean countries). Paris, IRD. <http://www.estimate.ird.fr/> (03.06.2009).
- WEISBERG, Herbert F., Ed. (1986). *Political Science: The Science of Politics*. New York. New York, Agathon Press.
- WILLIAMSON, John (1993). "Democracy and the 'Washington Consensus'". *World Development*, 21, 8, p. 1329-1336.
- ZAGDOUNI, Larbi et al. (1986). « Bibliographie des ouvrages et articles publiés et inédits ». [Paul Pascon. *Trente ans de sociologie du Maroc (Textes anciens et inédits)*]. *Bulletin économique et social du Maroc*, 155-156, janvier, p. 263-279.
- ZAMITI, Khalil (1993). *L'islamisme du Maghreb à la guerre du Golfe : religion et révolution*. Tunis, Cahiers du CERES, Série Sociologie, 20.
- ZAMITI, Khalil (1970). « Les obstacles matériels et idéologiques à l'évolution des campagnes tunisienne ». *Revue tunisienne des sciences sociales*, 21, p. 9-55.

- ZAPPI, Sylvia (2009). « Comment étudier la politique aujourd'hui ? ». *Le Monde*, 11/03.
- ZGHAL, Abdelkader (2008). « La découverte tardive de Geertz », p. 115-129, dans KERROU Mohamed, dir. *D'Islam et d'ailleurs. Hommage à Clifford Geertz 1926-2000*. Tunis, Cérès éditions.
- ZGHAL, Abdelkader (1993). « Le concept de société civile et la crise du paradigme du développement ». *Revue tunisienne des sciences sociales*, 115, p. 67-94.
- ZGHAL, Abdelkader (1991). « Le concept de société civile et la transition vers le multipartisme », p. 207-228, dans CAMAU, Michel, dir. *Changements politiques au Maghreb*. Paris, Editions du CNRS.
- ZGHAL, Abdelkader (1969). « L'élite administrative et la paysannerie ». *Revue tunisienne des sciences sociales*, 16, p. 41-52.
-